

A l'attention des membres de la Commission :

- Madame Jacqueline MOUSSET
- Monsieur Atman BOUCHEKIOUA
- Monsieur Marc LEONARD
- Monsieur Jean Louis VOLANT
- Madame Régine MALASSIGNE
- Madame Elisabeth JOURDAIN
- Madame Katiana DAVEAU
- Monsieur Youness ZELMAT
- Madame Brigitte DEBRINCAT
- Monsieur Denis BARBRY

Amboise, le 5 avril 2023

Administration Générale
HM/MD

Madame, Monsieur,

Je vous informe que :

La Commission Affaires sociales et politique de la ville

se tiendra en Mairie d'Amboise, le :

12 avril 2023 à 17h
Salle Yvonne Gouverné

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bien à vous,



Thierry BOUTARD,
Maire d'Amboise,
Président de la Communauté de Communes
du Val d'Amboise



Commission Affaires Sociales et Politique de la Ville

12 avril 2023

17h

Salle Yvonne Gouverné

Ordre du Jour

- Projets de délibérations

Politique de la Ville :

- ❖ Contrat de ville : Subventions 2023

- Informations

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance :

- ❖ Appel à projets 2023



Commission affaires sociales et politique de la ville
Séance de travail du 12 avril 2023

OBJET : PROJET DE DÉLIBÉRATION
Contrat de ville - Subventions 2023

L'appel à projets 2023 du contrat de ville a été planifié du 11 janvier 2023 au 11 février 2023 sur la base des priorités mentionnées dans le contrat signé le 31 août 2015, puis dans son avenant 2020-2023 et au regard des conclusions de l'évaluation finale du contrat de ville produite en 2022.

30 propositions d'actions ont été reçues dont 29 sollicitent une subvention de la Ville d'Amboise.

Les actions doivent être positionnées sur l'un des piliers prioritaires du contrat de ville :

- cohésion sociale (action et réussite éducative, parentalité et droits sociaux, culture et santé)
- développement économique et accès à l'emploi,
- habitat et cadre de vie.
- valeurs de la République et citoyenneté (lien social et participation des habitants, promotion de la citoyenneté),

Pour 2023, il a été mis en avant le parcours du mineur au sein de la cité (en partenariat avec la réussite éducative, la lutte contre le décrochage social, le retour à l'emploi et le rapprochement avec les acteurs économiques du territoire, l'accompagnement des habitants autour des questions de cadre de vie et notamment la lutte contre les dépôts sauvages dans les quartiers (ordures ménagères, encombrants).

L'enveloppe budgétaire 2023 allouée aux subventions du contrat de ville s'élève à 63 000 €. Le montant des demandes auprès de la Ville s'élève à 111 549 €.

Au vu de ces éléments et après échanges sur les différentes propositions d'actions par les partenaires du contrat de ville lors du comité technique du 4 avril 2023, puis lors du comité de pilotage du contrat de ville du 28 avril 2023, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes, pour un total d'aides de 63 000 €.

OPÉRATEUR	AXE PRIORITAIRE	INTITULÉ DE L'ACTION	PROPOSITIONS
ACA FOOTBALL	Cohésion sociale	<i>Accessibiliser la pratique sportive et le football</i>	2 500 €
ADPEP37	Cohésion sociale	<i>Cohésion sociale et accompagnement éducatif par la médiation du jeu</i>	1 300 €
AFFIC CRIA 37	Cohésion sociale	<i>Actions Educatives Familiales (AEF) et Coordination sur le plan linguistique des acteurs.trices de l'insertion, l'emploi, l'orientation et la formation</i>	1 500 €
ASHAJ	Cohésion sociale	<i>L'ASHAJ : facilitateur de liens sociaux</i>	5 000 €

ASS PRO SANTÉ	Cohésion sociale	<i>Permanence d'écoute en zone rurale - PAEJ Amboise</i>	3 500 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Emploi et développement économique	<i>Forum Anime toi !</i>	1 000 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Emploi et développement économique	<i>Du Jeu au Je</i>	1 450 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Cohésion sociale / PRE	<i>La pratique artistique au cœur des jeunes</i>	1 800 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Cohésion sociale / PRE	<i>Equithérapie</i>	3 300 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE	Cohésion sociale	<i>Le numérique pour tous : ateliers d'apprentissage pour faciliter l'appropriation des services numériques par les habitants sur les QPV d'Amboise</i>	2 400 €
CREPI	Emploi et développement économique	<i>Rallye pour l'Orientation des 3èmes 2023</i>	3 000 €
CULTURES DU CŒUR	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Accès aux ressources culturelles et participation à la vie culturelle comme levier d'insertion et de cohésion sociale</i>	2 000 €
DAYTOURSPORT	Cohésion sociale	<i>Nuités Citoyennes au Château de la Bourdaisière avec les jeunes d'Amboise</i>	750 €
INDESTAR	Cohésion sociale	<i>Education média et enseignement radiophonique appliqué</i>	1 500 €
LA MJC D'AMBOISE	Cohésion sociale	<i>Une ambition pour la jeunesse</i>	12 000 €
LA MJC D'AMBOISE	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Devenir citoyen, être solidaire</i>	1 500 €
LA MJC D'AMBOISE	Emploi et développement économique	<i>Pôle ressources emploi éducation solidarité</i>	1 000 €
LA MJC D'AMBOISE	Cohésion sociale	<i>Soutenir les femmes, les familles et la fonction parentale</i>	1 500 €
L'ECHAPPÉE BELLE	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Les clefs du paradigme, spectacle documentaire sur la citoyenneté</i>	1 000 €
LIVRE PASSERELLE	Cohésion sociale	<i>Actions Livre Passerelle sur les quartiers prioritaires de la Ville d'Amboise</i>	2 000 €
OBJECTIF	Emploi et développement économique	<i>Travailler pour son cadre de vie (chantier)</i>	7 000 €
PLANNING FAMILIAL	Cohésion sociale	<i>Favoriser l'accès aux droits, la citoyenneté et la santé des habitants des quartiers prioritaires prenant en compte les conditions particulières des femmes</i>	800 €
PRISE D'ASSOS	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Radio Active</i>	1 500 €
UFCV	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>ASLN Ateliers Socio Linguistiques et Numériques</i>	2 000 €
UNIS CITÉS	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Kiosque d'Information et d'Orientation vers le Service Civique (KIOSC)</i>	1 000 €
VESTON LÉGER	Valeurs de la République et citoyenneté	<i>Open Mic et programmation participative de concerts</i>	700 €
- TOTAL -			63 000 €

Des propositions n'ont pas été retenues :

- BGE TOURAINE (Emploi et développement économique) - *Accompagnements vers la vie économique.*

- LA MJC D'AMBOISE – (Cohésion Sociale – Dispositif « Quartiers d'été » - *Bien se sentir en bas de chez soi.*
- UNIS CITES (Valeurs de la République et citoyenneté) - *Soutenir les aînés et favoriser les liens intergénérationnels.*

Une proposition n'a pas sollicité la Ville d'Amboise, il s'agit de l'action des COMPAGNONS BÂTISSEURS « *Actions collectives liées au logement* » (cofinancement entre l'État et la Communauté de Communes).

Ces dépenses sont prévues au Budget Primitif 2023 - article 6574 fonction 5201.

Il sera proposé au Conseil municipal d'approuver ces subventions.



**Commission affaires sociales et politique de la ville
Séance de travail du 12 avril 2023**

OBJET : INFORMATION

**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance : appel à projets
2023**

L'appel à projets 2023 du CLSPD a été lancé la semaine dernière par courrier électronique auprès des associations en lien avec le dispositif, mais également auprès des principales associations sportives et culturelles.

Le dossier de demande de subvention est aussi téléchargeable en ligne sur le site Internet de la Ville.

Les actions proposées doivent être positionnées sur l'une des priorités suivantes :

- Violences intrafamiliales, qu'elles concernent les femmes ou les enfants, parfois les hommes, les faits observés en lien avec ces violences apparaissent au grand jour depuis la crise sanitaire.
- Lutte contre les addictions. Elle renvoie aux actions de préventions liées à la consommation de drogues, d'alcool, tabac, etc. quel que soit l'âge des publics impactés.
- Sécurité routière. Un focus sera mis ici sur la micromobilité (trottinettes, draisiennes ou scooters électriques, etc.) dont les usages ont progressé ces dernières années.
- Sports et culture, comme outils de la prévention de la délinquance. Les actions imaginées doivent être des solutions de rechange à la délinquance, notamment pour les jeunes, en développant des intérêts et des passions liées à la pratique culturelle et/ou sportive.

Il est demandé aux acteurs qui répondront à l'appel à projets et qui proposeront des actions ponctuelles ou limitées dans leur durée, de les programmer sur le second semestre de cette année au regard du calendrier de cet appel à projets.

Le dossier, dûment complété, doit être retourné à la mairie d'Amboise (Service Politique de la Ville) impérativement avant le 30 avril 2023. Les bilans 2022 des actions reconduites doivent être joints au dossier de demande de subvention 2023.